

Règlement Championnat Suisse des Jeunes Chevaux – Dressage

Effectif 1 Janvier 2023

Version 26.05.2023

Préambule :

Ce règlement est destiné au Championnat Suisse des Jeunes Chevaux de Dressage, 4 ans, 5 ans et 6 ans ainsi que les chevaux de 7 ans et plus (Superpromotion M et S), qui se déroule à IENA au mois de septembre.

Il est entendu que la Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH) est responsable de la qualification des chevaux enregistrés auprès de la FECH et Cheval Suisse auprès de Cheval Suisse. Se référer aux règlements publiés sur www.swisshorse.ch, www.cheval-suisse.com et www.iena.ch.

1. Epreuves :

Le Championnat Suisse des Jeunes Chevaux de Dressage se déroule en deux étapes, à savoir les demi-finales (1 épreuve) et les finales (1 épreuve) :

	Chevaux de 4 ans	Chevaux de 5 ans	Chevaux de 6 ans	Superpromotion Chevaux 7 ans & plus	
				M	S
Demi-Finale	Epreuve des jeunes chevaux CH de 4 ans en groupes (2021)	JC5A/60 pour chevaux de 5 ans (2023)	JC6A/60 pour chevaux de 6 ans (2023)	M22/60 (2020)	S31/60 (2009)
Finale	JC4/60 pour chevaux de 4 ans (2023)	JC5B/60 pour chevaux de 5 ans (2023)	JC6B/60 pour chevaux de 6 ans (2023)	M24/60 (2020)	St. Georg (2009)

2. Conditions de participation :

2.1 Inscription au registre FSSE

- Tous les chevaux avec un papier d'identification FECH ou Cheval Suisse, inscrits au registre des Chevaux de la FSSE au plus tard au 30 juin de l'année en cours.

Les chevaux avec un papier d'identification appartenant à un studbook étranger ne sont **pas** autorisés à participer. **Exception** : les étalons approuvés par la FECH ou ChS.

- Des résultats équivalents obtenus à l'étranger comptent également pour la qualification. Le contrôle de la qualification est de la responsabilité de la fédération d'élevage concernée (FECH ou ChS).

3. Critères de qualification pour les demi-finales

3.1 Chevaux de 4 ans :

Avoir obtenu **2** résultats de minimum **65%** dans des épreuves de qualification **lors des 5 premières participations**. Pour les qualifications, seules comptent les épreuves suivantes :

- Epreuves jeunes chevaux CH de 4 ans en groupes (2021)
- Epreuves jeunes chevaux de 4 ans (Individuel - 2021)
- Reprise de dressage JC4/40 et JC4/60 pour chevaux de 4 ans (2023).

Participation autorisée avec Licence de saut ou dressage.

3.2 Chevaux 5 ans :

Avoir obtenu **4** résultats de minimum **65%** ou **2** résultats de min **85%** dans des épreuves qualificatives **lors des 10 premières participations**.

Pour les qualifications, seules comptent les épreuves suivantes :

- Epreuve jeunes chevaux de 5 ans (2021)
- Reprise de dressage JC5A/40 ou JC5A/60 pour chevaux de 5 ans (2023)
- Reprise de dressage JC5B/40 ou JC5B/60 pour chevaux de 5 ans (2023).

Participation autorisée avec Licence de dressage ou **licence de saut** .

3.3 Chevaux 6 ans :

Avoir obtenu **au-moins une fois 64%** dans une épreuve officielle de **catégorie «L»** avec licence R ou N (également si non classé) durant la période de qualification.

Comptent aussi les résultats obtenus dans des épreuves JC6/60A (2023) et/ou JC6/60B (2023) pour chevaux de 6 ans (2023).

Période de qualification : 19.09.2022 au 04.09.2023.

3.4 Superpromotions Chevaux de 7 ans et plus :

Avoir obtenu **au-moins une fois 64%** dans une épreuve officielle de **catégorie «M»** ou **«S»** (également si non classé) durant la période de qualification.

Période de qualification : 19.09.2022 au 04.09.2023

Les chevaux ayant obtenus leur qualification dans la catégorie S doivent être inscrits dans le Tour S. Les chevaux de 7 ans ayant obtenus leur qualification dans la catégorie S sont autorisés à concourir dans la catégorie M. La première épreuve est qualificative pour la deuxième.

4. Qualification pour la finale :

4.1 Les Finales jeunes chevaux de 4 ans seront ouvertes aux **12** meilleurs chevaux de l'épreuve de demi-finale.

4.2 Les Finales jeunes chevaux de 5 ans seront ouvertes aux **12** meilleurs chevaux de l'épreuve de demi-finale.

4.3 Les Finales jeunes chevaux de 6 ans seront ouvertes aux **12** meilleurs chevaux de l'épreuve de demi-finale.



4.4 Les Finales Superpromotion M sont ouvertes aux **12** meilleurs chevaux de l'épreuve de demi-finale.

4.5 Les Finales Superpromotion S sont ouvertes aux **12** meilleurs chevaux de l'épreuve de demi-finale.

Aucune inscription en direct n'est acceptée.

Remarque :

Ce règlement est susceptible d'être encore complété et/ou modifié en fonction des expériences réalisées. Veuillez également vous référer au préavis publié sur le site fnch.ch pour le Championnat Suisse des Jeunes Chevaux de Dressage.

Les conditions des différentes catégories peuvent être revues annuellement.

Avenches, le 30 avril 2023